

**DREAL PACA/STIM/UAPTD**  
**Actualités techniques et réglementaires/ Lettre de l'unité UAPTD /Mars avril 2018.**

**Sommaire :**  
**pages : 1-2**

Actualités techniques et réglementaires nationales	Actualités techniques et réglementaires régionales
<b><u>TRANSPORTS DE VOYAGEURS</u></b> page : 3	
Ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs.	Lancement du projet de liaison routière Grenoble-Gap-Sisteron.
Projet de Pacte ferroviaire.	
Accès aux infrastructures ferroviaires	
Proposition de loi/gratuité des transports scolaires.	
<b><u>TRANSPORTS DE MARCHANDISES/LOGISTIQUE</u></b> page : 4	
<b>► Transports de marchandises :</b>	<b>► Logistique</b>
Développement ferroviaire	Ateliers de la logistique
Arrêté fret	KEM ONE/ FOS-sur-Mer.
Conjoncture	Chartes de logistiques urbaines durables
	Aéroport de Marseille
<b><u>SECURITE ROUTIERE</u></b> page : 5-6	
Vitesse à 80 kilomètres/heures.	Chiffrages
Rapport/Sénat	
Théma/ministère	Journée Cerema
Groupe de travail/Sénat	
<b><u>INNOVATION</u></b> page : 7	
Décret N°2018-211	
Projet SCOOP/Ministère	
<b><u>ORT PACA</u></b> page 8	
	Journal des transports numéro 100
	Colloque
<b><u>QUALITE DE L'AIR/CLIMAT</u></b> page : 9	

Décret 18 avril 2018	Air PACA
Arrêté du 19 mars 2018.	Vignette Crit'air.
Feuilles route « qualité de l'air »	
Groupe de travail/ lutte contre la pollution de l'air.	
Comité de l'accélérateur de la transition écologique	
Réduction de gaz à effet de serre.	
<b><u>AUTRES ACTUALITES</u></b>	
<b>page : 10</b>	

Chiffrages clefs des transports	
Publications/ministère	

## TRANSPORTS DE VOYAGEURS

### **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

La procédure accélérée engagée par le Gouvernement sur le Pacte ferroviaire a été lancée le 14 mars 2018. La discussion en séance publique sur le texte aura lieu les 29, 30, 31 mai et 5 juin 2018. Vous pouvez trouver d'autres informations à ces adresses notamment :

<http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-pour-nouveau-pacte-ferroviaire.html?xtor=EPR-56> ;  
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/suivre-reforme-du-service-public-ferroviaire>.

La proposition de loi relative à l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs a été adoptée par le Sénat. Vous pouvez trouver des informations à cette adresse :

[https://www.senat.fr/espace\\_presse/actualites/201706/ouverture\\_a\\_la\\_concurrence\\_du\\_transport\\_ferroviaire\\_de\\_voyageurs.html](https://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201706/ouverture_a_la_concurrence_du_transport_ferroviaire_de_voyageurs.html)

La proposition de loi relative à la gratuité des transports scolaires peut être consultée à cette adresse : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/ta/ta0099.asp>

La proposition de loi tendant à réserver les tarifs sociaux dans les transports publics de voyageurs aux personnes résidant régulièrement sur le territoire national peut être consultée à cette adresse : <http://www.senat.fr/leg/ppl17-266.html>

L'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires (ARAFER) a conservé sa prérogative de validation en amont, par le biais d'un avis conforme, des tarifs d'accès aux infrastructures ferroviaires de SNCF Réseau et aux installations de service, en vertu d'un amendement voté le 4 avril 2018 en commission à l'Assemblée nationale :

[http://www.arafer.fr/wp-content/uploads/2018/03/cp-27-mars-2018-concurrence-ferroviaire\\_contributions-arafer.pdf](http://www.arafer.fr/wp-content/uploads/2018/03/cp-27-mars-2018-concurrence-ferroviaire_contributions-arafer.pdf)

### **Actualités techniques et réglementaires régionales :**

Le projet de modernisation de la Liaison routière Grenoble-Gap-Sisteron est lancé. Le comité de pilotage sur la modernisation de la RD1075 et de la RN85 a eu lieu le 27 mars 2018 en présence de représentants de l'Etat, des deux régions concernées et des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes. Ce projet, qui met fin au dossier de prolongement de l'A51, vise à moderniser et aménager les deux grands axes reliant Isère et Hautes-Alpes, afin de sécuriser et fluidifier le trafic. Le montant total des travaux est évalué à 215 millions d'euros, financés au travers des contrats de plan Etat-Région. L'essentiel des chantiers devrait se dérouler entre 2018 et 2030. Le résultat des premières études d'opportunité vient d'être rendu par les Dreal et répertorient les points de travaux opportuns à réaliser : <http://www.paca.cci.fr/docs/veille-eco-du-5-au-18-avril-2018.pdf> ;  
<https://www.ort-paca.fr/-Revue-de-presse->.

## TRANSPORT DE MARCHANDISES /LOGISTIQUE

## **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

### **TRANSPORT DE MARCHANDISES**

L'arrêté du 3 avril 2018 modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») a été publié au journal officiel <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036798702&dateTexte=&categorieLien=id>

« A l'occasion, d'une visite au port de Bonneuil-sur-Marne, monsieur le Premier ministre Edouard Philippe, monsieur le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot et madame Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, ont réaffirmé l'attachement du Gouvernement au développement du fret ferroviaire.

Vous pouvez trouver des informations à cette adresse :

[https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.04.16\\_cp\\_nh\\_eb\\_fret\\_ferroviaire.pdf](https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.04.16_cp_nh_eb_fret_ferroviaire.pdf)

« Au quatrième trimestre 2017, par rapport au trimestre précédent « les plus fortes augmentations concernent les prix du transport maritime (+ 0,9 %) et de l'aérien (+ 1 %). Les évolutions sont plus modérées pour les prix du transport routier (+ 0,6 %) et du transport ferroviaire (+ 0,5 %) ». Ces informations peuvent être consultées à cette adresse : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr).

## **Actualités techniques et réglementaires régionales :**

### **LOGISTIQUE**

Les ateliers de la logistique se déroulent en région PACA. Vous pouvez trouver des informations à cette adresse : [www.ort-paca.gouv.fr](http://www.ort-paca.gouv.fr).

« Le groupe chimique Kem One, spécialisé dans la production de soude, de dérivés chlorés et de polychlorure de vinyle, est sorti du plan de redressement mis en place après sa reprise en 2013. Désormais, le groupe peut envisager de nouveaux projets de développement. Il va investir sur les sites de Fos et de Saint-Auban pour rester parmi les meilleurs en Europe. Trois cent millions d'euros vont être injectés sur les sites de Fos et de Saint-Auban dans les Alpes-de-Haute-Provence ».

Source : La Provence, p.II – 4/04/18. Source : Service de Presse/Veille /Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Paca : [http : // www.paca.cci.fr/docs/veille-eco-du-5-au-18-avril-2018.Pdf](http://www.paca.cci.fr/docs/veille-eco-du-5-au-18-avril-2018.Pdf). <https://www.ort-paca.fr/-Revue-de-presse->.

« Une journée d'échanges et de retours d'expériences sur les actions et les innovations favorables à la mise en oeuvre d'une logistique durable aura lieu le 5 juin 2018 à Aix-en-Provence. » : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/journee-technique-cerema-leviers-innovations-logistique>

## SECURITE ROUTIERE

### **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

« Monsieur le Premier ministre Philippe Edouard a annoncé le premier janvier 2018 qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, la vitesse sera réduite de 90 à 80 kilomètres heures sur les routes secondaires à double sens sans séparateur central dans un objectif sécuritaire. Cette mesure vise 400000 kilomètres de routes secondaires bidirectionnelles » : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr).

Une publication Théma "la réduction des vitesses sur les routes, analyse coûts bénéfiques" a été élaborée par le Ministère en mars 2018. Elle peut être consultée à cette adresse :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20R%C3%A9duction%20des%20vitesses%20sur%20les%20routes.pdf>

La [commission de l'aménagement du territoire et du développement durable](#) et la [commission des lois](#) du Sénat ont décidé le 24 janvier 2018 la création d'un groupe de travail commun sur la sécurité routière. Ce groupe de travail est chargé d'évaluer, l'utilité et l'efficacité pour la lutte contre l'insécurité routière de certaines mesures annoncées par le Gouvernement, à l'issue du comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018.

[https://www.senat.fr/commission/groupe\\_de\\_travail\\_sur\\_la\\_securite\\_routiere.html](https://www.senat.fr/commission/groupe_de_travail_sur_la_securite_routiere.html)

Un rapport a été présenté à la presse le 19 avril 2018 qui porte sur la sécurité routière et la limitation à 80 kilomètre/heure de la vitesse maximale autorisée sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les adresses suivantes :

[http://www.senat.fr/espace\\_presse/actualites/201804/securite\\_routiere\\_et\\_limitation\\_a\\_80\\_kmh.html](http://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201804/securite_routiere_et_limitation_a_80_kmh.html) ;

[http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/redaction\\_multimedia/2018/2018-Documents\\_pdf/20180419\\_securite\\_routiere\\_dossier\\_presse.pdf](http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/redaction_multimedia/2018/2018-Documents_pdf/20180419_securite_routiere_dossier_presse.pdf) ;

[http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/redaction\\_multimedia/2018/2018-Documents\\_pdf/20180419\\_securite\\_routiere\\_dossier\\_presse.pdf](http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/redaction_multimedia/2018/2018-Documents_pdf/20180419_securite_routiere_dossier_presse.pdf)

Vous pouvez trouver des actualités à cette adresse : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/actualites>.

### **Actualités techniques et réglementaires régionales :**

Les derniers chiffrages en terme de sécurité routière peuvent être consultés à ces adresses :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-chiffres-mensuels-de-la-securite-routiere-de-a323.Html> ;

[http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres\\_provisoires\\_de\\_janvier\\_2018.pdf](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres_provisoires_de_janvier_2018.pdf)

## INNOVATION

### **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

Le décret n° 2018-211 du 28 mars 2018 qui est relatif à l'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies publiques peut être consulté à cette adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036750342&dateTexte=&categorieLien=id>

« Ce décret est pris en application de l'ordonnance n° 2016-1057 du 3 août 2016 relative à l'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies publiques, il précise les conditions de délivrance de l'autorisation d'expérimentation des véhicules à délégation de conduite, dites véhicules autonomes, sur les voies publiques et les modalités de sa mise en œuvre, notamment le déroulé de l'expérimentation et l'immatriculation des véhicules concernés ».

« Les constructeurs automobiles français ont vendu leurs premiers véhicules connectés « Scoop ». Ce projet est un projet de système de transport intelligent coopératif destiné à améliorer la sécurité routière des usagers et agents d'exploitation, à rendre la gestion du trafic plus efficace afin de contribuer aux réductions d'émissions et préparer le véhicule de demain » : <http://www.scoop.developpement-durable.gouv.fr/les-constructeurs-automobiles-francais-ont-vendu-a44.html>.

**OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA REGION PACA  
(ORT PACA)**

Les journaux des transports peuvent être consultés à cette adresse : [www.ort-paca.fr](http://www.ort-paca.fr).

Le journal des transports numéro 100 va paraître prochainement. Il a pour thème les transports du futur.

L'ORT PACA va organiser un colloque qui portera sur le stationnement. Celui-ci se tiendra le 20 juin 2018 à Marseille.



## QUALITE DE L'AIR/CLIMAT.

### **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

Le décret n° 2018-276 du 18 avril 2018 modifiant diverses dispositions de la partie réglementaire du code de l'énergie relatives au secteur du gaz nature a été publié. Il peut être consulté sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

L'arrêté du 19 mars 2018 relatif à la collecte, la transmission et l'évaluation des données de surveillance des émissions de CO2 des voitures particulières neuves et des véhicules utilitaires légers neufs a été publié au journal officiel. Il peut être consulté sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

Les feuilles de route « qualité de l'air » sont parues et peuvent être consultées à cette adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/publication-des-feuilles-route-sur-qualite-lair-nicolas-hulot-salue-mobilisation-des-acteurs-locaux> ;

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.04.13\\_CP\\_Qualite\\_Air.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.04.13_CP_Qualite_Air.pdf)

Monsieur le ministre Nicolas Hulot a installé le 30 mars 2018 le Comité de l'accélérateur de la transition écologique. Ce comité aura pour mission d'accompagner et de stimuler les réflexions du ministère pour la mise en œuvre des mesures du Plan Climat : <https://www.developpement-durable.gouv.fr>.

### **Actualités techniques et réglementaires régionales :**

Monsieur le Président d'Air PACA Pierre-Charles Maria, vient de donner son accord pour partager les mesures de particules ultrafines en temps réel sur le site Internet d'Air PACA. Cette avancée en matière d'ouverture des données de particules ultrafines constitue une première en France et certainement en Europe » :

<https://www.airpaca.org/monair/commune/06088>

Autres sources :

<https://www.airpaca.org/actualite/connaitre-en-temps-reel-les-mesures-de-particules-ultrafines-une-premiere-au-service-des> ;

<https://www.airpaca.org/article/quel-bilan-pour-les-particules-en-2017?bilan=6169>

« A partir du 1er mars 2018, le prix de la vignette Crit'Air baisse. Il passe à 3,11 euros auquel s'ajoute le prix de l'envoi postal. Pour un envoi en France métropolitaine, le coût total revient ainsi à 3,62 euros (au lieu de 4,18 euros) » : <https://certificat-air.gouv.fr/>

## AUTRES ACTUALITES

### **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

Les chiffres clefs des transports ont été publiés en mars 2018 par le ministère. Ils peuvent être consultés à cette adresse :

[http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits\\_editoriaux/Publications/Datalab/2018/datalab-31-chiffres-cles-transport-mars2018-b.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2018/datalab-31-chiffres-cles-transport-mars2018-b.pdf)

Parmi les publications du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) figurent :

- une publication « les enjeux transfrontaliers en matière de transport, d'environnement et d'énergie » qui peut être consultée à cette adresse : [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pour\\_memoire\\_no19\\_enjeux\\_transfrontaliers\\_cle64c1bc.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pour_memoire_no19_enjeux_transfrontaliers_cle64c1bc.pdf) ;
- la revue les échos qui peut être consultée à cette adresse : [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/echoscgedd84\\_web\\_cle1c4371.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/echoscgedd84_web_cle1c4371.pdf)

Un dossier sur les «mobilités du quotidien - répondre aux urgences et préparer l'avenir » peut être consulté à cette adresse.